

Peu de progrès pour le Protocole de Carthagène

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/05/2005

La 2ème réunion des Parties du Protocole de Carthagène sur la biosécurité s'est déroulée du 30 mai au 3 juin 2005 (cf. p1). A propos de la notification, l'évaluation et la gestion des risques, les considérations économiques et sociales et la participation du public, les progrès furent minimes. De nouvelles questions ont aussi fait leur apparition : droits et obligations des pays de transit et rôle de la recherche publique. Le débat sur la responsabilité et la réparation a permis l'élaboration d'un rapport bien étoffé mais les décisions de fond seront adoptées lors des prochaines COP-MOP. Enfin, le fonctionnement du Centre d'échange et du fichier d'experts sera amélioré.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/peu-de-progres-pour-le-protocole-de-carthagene/